



**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTÉE N°03-2025/CAPL**  
**Relatif à l'acquisition de trois (3) véhicules**

**Objet : Cahier des charges**

Objet du marché à procédure adaptée :  
Acquisition de trois (3) véhicules pour la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire

**LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE**

Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383

Pirae -TAHITI– Polynésie française

Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54

Adresse E-mail : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)

.....

## 1 CONTEXTE

Les stipulations du présent Cahier des charges concernent la consultation n°03-2025/CAPL pour l'acquisition de trois (3) véhicules pour la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire. Dans le cadre de son plan de renouvellement de parc automobile, la CAPL souhaite procéder à l'achat de véhicules répartis en trois lots. Ce cahier des charges définit les exigences techniques et administratives pour l'achat de ces véhicules.

## 2 ALLOTISSEMENT

Le marché est divisé en trois lots :

- **Lot 1 : Achat d'un véhicule type Pick up**
- **Lot 2 : Achat d'un véhicule type SUV**
- **Lot 3 : Achat d'un véhicule type citadine**

Chaque lot est destiné à répondre à des besoins spécifiques en termes de capacité, de type de terrain et d'usage.

### Lot 1 : Véhicule type "Pick-up"

**Caractéristiques techniques :**

- **Puissance motrice :** Supérieure à 200 CV
- **Type de moteur :** Diesel
- **Type de carrosserie :** Double cabine
- **Transmission :** 4x4, automatique
- **Charge utile :** Supérieure à 1 tonne
- **Equipements :**
  - Attelage (boule de remorquage)
  - Déфлекteurs
  - Vitres arrière teintées
  - Climatisation
- **Conditions supplémentaires :**
  - Le devis doit intégrer la taxe de mise en circulation et l'immatriculation
  - Marquage avec le logo CAPL sur les deux flancs du véhicule
  - Livraison à l'antenne de la CAPL à Tipaeru'i

### Lot 2 : Véhicule type "SUV"

**Caractéristiques techniques :**

- **Puissance motrice :** Supérieure à 120 CV
- **Type de moteur :** Diesel
- **Réservoir :** Supérieur à 50 L
- **Nombre de portes :** 5
- **Nombre de places :** 5
- **Transmission :** 4x4, automatique
- **Volume du coffre :** Supérieur à 500 L
- **Équipements :**

- Climatisation
- Caméra de recul
- Radar de stationnement
- **Conditions supplémentaires :**
  - Le devis doit intégrer la taxe de mise en circulation et l'immatriculation
  - Marquage avec le logo CAPL sur les deux flancs du véhicule
  - Livraison à l'antenne de la CAPL à Tipaeru'i

### Lot 3 : Véhicule type "Citadine "

- **Caractéristiques techniques :**
  - **Type de véhicule :** Citadine
  - **Moteur :** Essence
  - **Puissance:** Supérieur à 60 CV
  - **Nombre de portes :** 5
  - **Transmission :** 4x2 manuelle
  - **Conditions supplémentaires :**
    - Le devis doit intégrer la taxe de mise en circulation et l'immatriculation
    - Marquage avec le logo CAPL sur les deux flancs du véhicule
    - Livraison à l'antenne de la CAPL à Tipaeru'i

### 3 Caractéristiques des véhicules demandés

**Qualité et normes :** Tous les véhicules doivent être neufs, en parfait état de marche, conformes aux normes en vigueur et dotés de garanties légales. Les véhicules doivent être adaptés aux conditions locales de circulation.

**Marquage :** Un marquage aux couleurs et avec le logo de la CAPL est exigé sur chaque véhicule. Les détails du marquage doivent être précisés par le soumissionnaire.

**Garantie :** Chaque véhicule doit être fourni avec une garantie d'au moins 24 mois à compter de la livraison, couvrant tous les défauts de fabrication et de matériaux.

### 4 Conditions de livraison et d'installation

**Lieu de livraison :** Les véhicules doivent être livrés à l'antenne de la CAPL à Tipaeru'i, située à la Zone industrielle de Tipaeru'i, vallée de Tipaeru'i, Papeete.

**Délai de livraison :** Les véhicules doivent être livrés dans un délai maximum de 90 jours à compter de la notification du marché.

**Documents à fournir à la livraison :**

- Certificat de conformité
- Documents d'immatriculation
- Garantie et manuel d'utilisation
- Attestation de mise en circulation

### 5 Critères de sélection

Les offres seront évaluées en fonction des critères suivants :

- **Critères techniques :**
  - Conformité aux spécifications techniques demandées (motorisation, équipement, etc.)

- Qualité des équipements supplémentaires proposés
- Durabilité et performances du véhicule
- **Critères financiers :**
  - Prix proposé, incluant toutes les taxes et frais de mise en circulation

## **6 Délais et modalités de remise des offres**

- **Date limite de remise des offres :** 15 avril 2025 à 11h00 (heure de Tahiti)
- **Mode de soumission :** Les offres doivent être envoyées par voie électronique ou déposées en main propre à l'adresse de la CAPL, selon les modalités prévues dans le Règlement de Consultation.

## **7 Modalités de financement**

Le marché est financé par les ressources propres de la CAPL, via le budget de l'établissement. Le paiement sera effectué dans un délai de 30 jours après réception des factures, sous réserve de conformité des véhicules livrés.

## **8 Exigences particulières**

Les candidats doivent prendre en compte les conditions suivantes :

- La fourniture de véhicules conformes à toutes les normes applicables en Polynésie française en matière de sécurité et d'environnement.
- Le service après-vente doit être assuré pendant la période de garantie, y compris le support technique et la fourniture des pièces détachées.
- Les fournisseurs devront indiquer dans leur offre les modalités et délais pour la prise en charge du service après-vente.